



MUNICIPALITE



EMBARGO jusqu'au 3 septembre 2013



Législature 2011 - 2016

Communiqué de la Municipalité N° 18

Rolle, le 20 août 2013

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

Dans la perspective de la séance du Conseil communal du 3 septembre 2013, nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes.

1. Affaires du personnel

Nouvelle collaboratrice et nouvel apprenti. Comme annoncé dans le communiqué N° 16, Mme Hoy Perrelet, réceptionniste, a fait valoir son droit à la retraite ; elle a quitté l'administration communale le 14 août dernier. A la suite de la mise au concours du poste, c'est Mme Florence Marchi, trilingue et habitante de la Commune, qui lui succédera ; elle occupera le poste de secrétaire-réceptionniste à 60 % et sera intégrée au Contrôle des habitants. Du côté des apprentis, Mlle Egzona Emerllahi a terminé avec succès son apprentissage à fin juillet. Un nouvel apprenti de commerce a débuté sa formation le 18 août à Rolle, en la personne de M. Nick Amougou.

Engagement d'une auxiliaire pour la déchetterie. Cette décision fait suite à l'extension des horaires d'ouverture du site qui nécessite un renforcement des effectifs des auxiliaires, actifs tous les samedis de l'année, et les lundis et mercredis en période estivale. Mme Laura Capanesi, une habitante de la Commune, a été engagée à cet effet par contrat de durée indéterminée depuis juin dernier. En outre, un auxiliaire de voirie pour la saison d'été 2013 (période de vacances) a été engagé en la personne de M. Benjamin Nordhof.

Engagement d'un(e) chargé(e) de communication. Il s'agit d'un poste à 20 % financé par le préavis 2011- 2016 / N° 39, en relation avec le suivi des chantiers communaux, dont essentiellement celui de la Grand-Rue. Parmi les 24 dossiers de candidatures reçus, dont deux de sociétés, la Municipalité a porté son choix sur l'agence AtoutSynergie et sa fondatrice, Mme Alexandra Tagliaferri qui a notamment fait ses preuves auprès de la fondation Beaulieu2000 à Lausanne. Cette collaboration de « durée déterminée », par contrat de prestations (hors personnel communal), a débuté le 2 juillet dernier par notamment la préparation du 3^{ème} « Rolle Infos », à paraître en août dans l'Echo rollois et aubonnois.

2. Répondeur du central téléphonique

En lien avec l'engagement d'une nouvelle secrétaire-réceptionniste, le répondeur téléphonique de la Commune permettra sous peu au public de choisir, au moyen du clavier de son téléphone fixe ou portable, le numéro du service requis. La voix de Mme Florence Marchi, nouvelle collaboratrice, a été sollicitée à cet effet. Cette prestation facilitera le transfert des appels auprès des personnes directement concernées (liste rappelée sur le site internet www.rolle.ch), et de décharger la centrale téléphonique, bien entendu toujours atteignable.

3. Locaux de la Police administrative / Sécurité publique

Précédant de quelques semaines les services de l'ASPAIRE, de l'ARAS et de l'ARAERE qui la rejoindront en août, la Police administrative a pris possession courant juillet de ses nouveaux locaux à la rue du Temple 7b (soit un étage au-dessus du poste de gendarmerie qu'elle vient de quitter). Ces surfaces étaient initialement occupées par l'office des impôts (cf. communiqués N° 13 et 17).

4. Vice-présidence de la Municipalité

Selon le tournus établi en début de législature, après Mme Françoise Tecon-Hebeisen du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013, c'est Mme Josephine Byrne Garelli qui prend le relais pour la 3^{ème} année du quinquennat municipal.

5. Service de collecte des déchets recyclables à domicile

A l'exemple de la commune de Gland qui organise ce service depuis juin 2013 avec les ateliers de l'Espérance à Etoy, décision est prise de faire de même à Rolle, avec la même association. Cette prestation, à raison d'une fois par semaine dès octobre prochain, sera offerte pour Fr. 5.— par passage au public-cible retenu (bénéficiaires AVS, AI, personnes à mobilité réduite, atteintes dans leur santé ou sans voiture). Il en coûtera quelque Fr. 750.— par mois à la Commune. Un point de situation sera fait à la fin de l'année en cours.

6. Facturation à tiers de prestations

La Municipalité a décidé, avec effet au 1^{er} janvier 2014, de fixer les tarifs suivants pour les prestations qu'elle effectue pour d'autres communes ou des privés, par ses services, selon un barème de fonctions de son personnel communal, à savoir, par heure d'activité :

- Chef de service	Fr. 150.—	Adjoint chef de service	Fr. 125.—
- Collaborateurs des ST	Fr. 115.—	(services techniques)	
- Concierge titulaire	Fr. 100.—	Aide concierge	Fr. 75.—
- Ouvrier polyvalent	Fr. 85.—	Chef d'équipe	Fr. 100.—
- Secrétariat	Fr. 85.—	Préposé au contr. habitants	Fr. 95.—
- Apprentis	Fr. 40.—		

7. Service intercommunal de distribution d'eau potable de Rolle et environs

Afin de permettre aux conseillères et conseillers communaux des communes membres du SIDERE de se familiariser avec ses installations, deux visites de sites (stations de pompage, de traitement des eaux, puits, etc.) seront organisées les samedis 2 et 16 novembre prochain. De plus amples informations suivront.

8. Règlement sur la taxe de financement de l'équipement communautaire

Par lettre du 6 août 2013, le Service des communes et du logement, par sa Division affaires communales et droits politiques, informe la Commune que la Cheffe du département de l'intérieur a approuvé le 30 juillet le règlement précité. Celui-ci a fait l'objet du préavis 2011-2016 / N° 42, validé le 18 juin par le Conseil communal.

9. PPA Gare Nord

En amont de la procédure du plan partiel d'affectation, la Municipalité a organisé un concours en invitant 8 bureaux d'architecture. Trois projets ont été retenus en deuxième phase et seront jugés les 10 et 11 septembre prochain. Les projets seront exposés à la salle des Chevaliers, au Château, du 5 au 9 octobre prochain. Cette exposition sera ouverte au public.

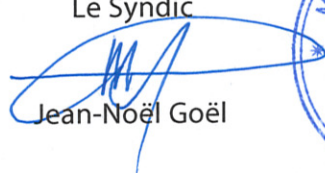
10. Fête de l'Avent 2013

La prochaine édition, après celles de 2010, 2011 et 2012, est fixée au dimanche 1^{er} décembre, sur une Grand-Rue (partiellement en travaux) fermée à la circulation. La Municipalité estime en effet nécessaire et de bon aloi, dans le contexte à venir du « chantier du siècle », de maintenir cette tradition. Qui à chaque fois a trouvé son public.

* * * * *

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic


Jean-Noël Goël



Le Secrétaire


Pascal Petter